

---

## CT du 16 novembre 2021

---

Début de séance 9H30

Présents pour l'UNSA : Gilles Delwaulle, Fanny Degrave  
Syndicats présents : CGT, CFTC, Solidaires, FO - pas de boycott  
Pas de liminaire pour l'UNSA

### **Point à l'ordre du jour :**

- Ponts naturels relatifs à l'année 2022
- Réorganisation / Fusion de deux Secteurs d'Assiette des Impôts Directs (SAID) du SIP de Boulogne-sur-Mer au 1er janvier 2022
- Expérimentation : Transfert de la mission quitus au Service National des Quitus
- Regroupement des caisses
- Centre de contact de Lens : cadre harmonisé d'organisation et présentation du règlement intérieur
- DUERP-PAP et avis du CHSCT
- Bilan de la démarche du Budget participatif et modalités d'application du Fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents
- Bilan de la mise en place des accueils de proximité au 15 octobre 2021
- Déploiement du projet Voxusagers à la DGFIP
- Questions diverses

---

### **Ponts naturels relatifs à l'année 2022**

---

3 dates sont proposées et retenues :

- Vendredi 27 mai 2022 (vendredi de l'ascension)
- Vendredi 15 juillet 2022
- Lundi 31 octobre 2022 (pont de la Toussaint)

Une autorisation exceptionnelle d'absence devra être posée pour l'un de ces ponts. Les autres devront être imputés sur les jours de congés.

### **x Votes :**

L'UNSA vote "pour"

Majorité de votes "pour"

Votes "pour" : UNSA, CFTC, FO - Votes "contre" : Solidaires et CGT

## Réorganisation / Fusion de deux Secteurs d'Assiette des Impôts Directs (SAID) du SIP de Boulogne-sur-Mer au 1er janvier 2022

- Constat de la nécessité de modifier l'organisation du secteur d'assiette de Desvres, Le Portel et Boulogne- Saint-Martin, en concertation avec les agents. Cela afin d'équilibrer les tâches.

De plus, l'organisation précédente n'apparaissait plus adaptée eu égard au télétravail et à la situation sanitaire.

Les tenants et les aboutissants de la fusion ont été abordés en réunion le 24 juin et les agents ont été consultés et se sont exprimés sur cette organisation par vote : une très large majorité des agents - hors abstention- s'est prononcée pour la réunion des secteurs.

- Au niveau des travaux, nécessaires et demandés par les agents afin d'améliorer le cadre de travail, il existe plusieurs contraintes :

- Une des cloisons contient de l'amiante et il faudrait donc déménager tous les agents le temps des travaux
- Un agent ne doit pas être à plus de 6 mètre de fenêtres (dans la proposition, certains agents seraient installés à 8 m des fenêtres) sauf à avoir changé les skydomes existants. Cela nécessite des travaux lourds et coûteux.
- Il faudra équiper en chauffage l'espace proposé en extension de l'existant.

D'après la direction, ces travaux ne pourront aboutir avant 2023/2024. En effet, les équipes du BIL sont occupées par le NRP !!! Le sujet des conditions de travail devrait être une priorité.

La nouvelle configuration après avis du CTL (à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022) serait la suivante :

<b>01/01/2022</b>	<b>Emplois B au TAGERFIP</b>	<b>Effectifs B réels</b>	<b>Emplois C au TAGERFIP</b>	<b>Effectifs C réels</b>	<b>Effectifs B et C réels</b>
<b>SAID IR-TH</b>	11	3,8	19	9,7*	13,5
<b>Accueil</b>		2		1	2
<b>Recouvrement</b>		3		4	7
<b>Cellule Foncière</b>		2,7		0,6	3,3
<b>Service autre</b>		0		1	1
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>11,5</b>	<b>19</b>	<b>16,3*</b>	<b>27,8</b>

\* départ d'un agent en retraite fin décembre 2021.

x **Votes :**

L'UNSA s'abstient

Abstentions : UNSA, CFTC, Solidaires, FO, CGT

## Expérimentation : Transfert de la mission quitus au Service National des Quitus

C'est une charge de travail qui peut être importante au niveau de l'accueil des services. C'est particulièrement vrai sur le SIE de Lens.

Or, un Service national des quitus est installé à Denain depuis septembre 2021. Il est composé de 26 personnes et des formations ont été délivrées. Tous les emplois n'ont pas été pourvus, il manque 2 agents C.

Le calendrier est le suivant :

- Octobre 2021 : quitus du Nord
- Janvier 2022 : quitus du Pas-de-Calais, Moselle, Bas-Rhin

Ce sont les 4 départements qui délivrent le plus de quitus au niveau national

Mise en place de nouvelles téléprocédures et mise en production de l'application IQUIT dédiée.

UNSA : aujourd'hui ces missions sont remplies à Lens par 2 agents. Ces agents sont inquiets pour leur avenir au niveau de la charge de travail et de leur affectation.

Réponse : au niveau de la charge de travail, il faudra apurer ce stock jusqu'au 31 décembre 2021, ensuite ils seront réorientés vers des missions classiques du SIE. En principe, le stock sera apuré au 1er janvier car il y a actuellement un délai d'environ un mois pour apurer le stock existant.

Mais cela risque d'avoir une incidence sur le dossier emploi. Le directeur informe qu'il y aura des possibilités de maintien de ces agents au SIE

La BCR doit continuer à avoir accès aux éléments.

Actuellement 70 % : grille analyse-risque / 30 % : alerte du SIE. Cette problématique est bien connue.

## Regroupement des caisses

- 1<sup>ère</sup> étape, discutée lors du CTL du 25 mars 2021: mise en place d'une caisse unique par site.  
Exception : il reste plusieurs caisses sur Lens

- 2<sup>ème</sup> étape : définition d'une caisse unique pour les communes accueillant plusieurs CDIF.  
Cela a été fait sur Arras le 15 septembre 2021.  
Sur Calais et Boulogne cela sera plutôt fait à l'horizon 2023.

- **3<sup>ème</sup> étape, discutée aujourd'hui : poursuite de la rationalisation de certaines caisses.**

Il est proposé de supprimer certaines caisses par anticipation aux opérations du NRP.

Le planning de fermeture des caisses suivant est proposé :

- Au 15 décembre 2021 : Trésoreries de Berck, Desvres, Guines, Marquise, Avesnes-le-Comte, Aubigny Auxi-Frévent, Heuchin-Pernes
- Au 1er mars 2022 : Trésoreries du Touquet, d'Outreau
- Au 30 juin 2022 : Trésoreries de Campagne-lès-Hesdin, d'Audruicq

➤ **Trésoreries concernées par le transfert de la mission recouvrement aux SIP au 1er janvier 2022**

<b>NRP au 1er septembre 2022</b>	<b>Effectif transféré avec la mission recouvrement au 1er janvier 2022</b>
Trésorerie de Berck	1A 1B
Trésorerie de Campagne les Hesdin	1B
Trésorerie du Touquet	1B 1C

<b>NRP au 1er janvier 2023</b>	<b>Effectif transféré avec la mission recouvrement au 1er janvier 2022</b>
Trésorerie d'Audruicq	0 (Intérim du comptable)
Trésorerie de Desvres	0
Trésorerie de Guines	1C
Trésorerie de Marquise	1C

<b>NRP au 1er septembre 2023</b>	<b>Effectif transféré avec la mission recouvrement au 1er janvier 2022</b>
Trésorerie d'Aubigny en Artois	0
Trésorerie d'Asvenes le Comte	0
Trésorerie d'Auxi Frévent (à Frévent)	1B
Trésorerie d'Heuchin-Pernes (à Pernes)	0

➤ **Accessibilité des usagers particuliers au réseau des buralistes et accessibilité des régisseurs à un bureau LBP**

<b>NRP au 1er septembre 2022</b>	<b>Accessibilité - buraliste (sur la commune)</b>
Trésorerie de Berck	Oui
Trésorerie de Campagne les Hesdin	Oui
Trésorerie du Touquet	Oui

<b>NRP au 1er janvier 2023</b>	<b>Accessibilité - buraliste</b>
Trésorerie d'Audruicq	Oui
Trésorerie de Desvres	Oui
Trésorerie de Guines	Oui
Trésorerie de Marquise	Oui
Trésorerie d'Outreau	Oui

<b>NRP au 1er septembre 2023</b>	<b>Accessibilité - buraliste</b>
Trésorerie d'Aubigny en Artois	Oui
Trésorerie d'Asvenes le Comte	Oui
Trésorerie d'Auxi Frévent (à Frévent)	Oui
Trésorerie d'Heuchin-Pernes (à Pernes)	Oui

x **Votes :**

L'UNSA vote "contre". En effet, l'UNSA est contre les opérations du NRP et d'autant plus contre ces regroupements effectués par anticipation au NRP.

Votes "contre" : UNSA, CFTC, Solidaires, FO, CGT

**Centre de contact de Lens : cadre harmonisé d'organisation et présentation du règlement intérieur**

- **Présentation du règlement intérieur**

Les points essentiels du règlement sont les suivants :

- article 2 et durée de travail
- article 4 : le régime horaire applicable à l'issue du vote des agents a été inséré (33 votes sur 42)

- **Les horaires retenus sont les suivants :**

**Agents en horaire variable classique**

	<b>Plage variable de la matinée</b>	<b>Plage fixe de la matinée</b>	<b>Plage variable méridienne</b>	<b>Plage fixe de l'après-midi</b>	<b>Plage variable de l'après-midi</b>
Début	7h15	9h15	11h45	13h45	15h45
Fin	9h15	11h45	13h45	15h45	18h45

**Agents en horaire variable décalé devant assurer son service jusque 19 h**

	<b>Plage variable de la matinée</b>	<b>Plage fixe</b>	<b>Plage variable du soir</b>
Début	8h45	14h00	19h00

Fin	14h00	19h00	19h30
-----	-------	-------	-------

**Agents en horaire variable devant assurer son service en périodes d'ouverture élargies**

	Plage variable de la matinée	Plage fixe	Plage variable du soir
Début	11h30	15h00	22h00
Fin	15h00	22h00	22h15

• **Cadre harmonisé d'organisation :**

Le cadre harmonisé précise les points suivants :

- Organisation de la journée de travail : organisation d'une journée de travail type, adaptations nécessaires
- Planification d'activité : planning prévisionnel hebdomadaire, calendrier des travaux dans l'année
- Suivi de l'activité d'une journée de travail : activité téléphonique, traitement des courriels, activité Chat et cowbrowse, acquisition des connaissances professionnelles (offre de formation initiale et continue), actualisation des connaissances (accès à la documentation, temps documentaire, coaching), organisation du soutien, contrôle interne
- Télétravail

[Vous pouvez nous contacter pour toute précision à ces sujets.](#)

Votes :

[L'UNSA vote "contre"](#)

Majorité de votes "contre"

Ce point sera rediscuté et les pauses durant la journée de travail feront l'objet d'une nouvelle analyse et de discussions ultérieures.

## **DUERP-PAP et avis du CHSCT**

Signalements initiaux : 1230, après le GT : 1034 lignes  
avant le GT : 86 lignes cotées A (le risque le plus élevé) , après le GT : 18  
nous rappelons l'utilité du DUERP !

**Sous-groupe 1 209 signalements**

Risque 10-1 RPS les exigences du travail 209

**Sous-groupe 2 205 signalements**

Risque 5 - Risques liés à l'utilisation d'un véhicule 184

Risque 10-3 RPS l'autonomie et les marges de manoeuvre 21

**Sous-groupe 3 205 signalements**

Risque 1- Risques liés à l'activité physique 117

Risque 10-4 RPS les rapports sociaux et relations de travail 49

Risque 10-5 RPS les conflits de valeur 39

**Sous-groupe 4 201 signalements**

Risque 10-2 RPS les exigences émotionnelles 116

Risque 4 - Risques liés au manque d'hygiène sur les lieux de travail 85

### **Sous-groupe 5 202 signalements**

Risque 8 - Travail sur écran 179

Risque 12 – Autres risques 23

### **Sous-groupe 6 208 signalements**

Risque 2 - Risques liés à l'amiante 4

Risque 3 - Risques Biologiques et infectieux 43 (COVID)

Risque 6 - Risques d'incendie, d'explosion et de panique 7

Risque 7 - Risques liés à l'environnement 48

Risque 10 - 6 RPS l'insécurité de l'emploi et du travail 45

Risque 11 - Risques d'agression des agents 61

---

## **Bilan de la démarche du Budget participatif et modalités d'application du Fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents**

---

La direction s'est engagée dans une nouvelle démarche de budget participatif qui permettra de financer différents types d'actions en faveur de la qualité de vie au travail. En 2021, 50 000 € ont été alloués par la DDFIP pour financer cette démarche.

Les propositions exprimées relèvent des 4 axes suivants :

- cadre de vie au travail
- démarche éco-responsable
- sensibilisation aux innovations
- responsabilité sociale de la DGFIP

Un sondage en ligne a été organisé et 741 propositions ont été enregistrées.

42 agents se sont portés candidats pour participer à 2 comités de sélection appelés à examiner les projets.

Ces deux comités se sont réunis en web-conférence le 25 juin selon les thèmes suivants :

- Amélioration du cadre de vie et responsabilité sociale de la DGFIP
- Promotion de la démarche éco-responsable et sensibilisation à l'innovation

Il y a eu beaucoup de remontées sur les éclairages LED, les abris à vélo, les espaces "détente" et les fontaines à eau. Cela avait déjà été financé pour partie ou était en cours d'étude, hors budget participatif.

Suite donnée aux propositions des 2 comités :

- 500 mugs floqués ECOFIP pour remplacer les gobelets en plastique : 3 000 €
- 9 tables de pique nique : 8 000 €

3 ont été installées à Saint-Omer et une à Bruay-la-Buissière. Il reste à livrer et installer : Hénin-Beaumont, centre de contact de Lens (2), Lillers et Béthune (2)

- la recherche pour les gourdes écoresponsables et locales n'a pas abouti mais est en cours d'investigations
- participation au challenge mobilité Hauts de France

### **Fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents**

Un fonds est mis en place pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents. La DDFIP du 62 se voit octroyer la somme de 154 000 €. A défaut d'utilisation de ce budget, les crédits non consommés seraient alloués à d'autres directions.

Un appel à projets sera lancé auprès des agents et les projets devront être déposés au plus tard le 7 janvier 2022. Ceux-ci feront l'objet d'une expertise et d'une évaluation et seront votés lors d'un CT.

Faites-nous remonter vos propositions !

## Bilan de la mise en place des accueils de proximité au 15 octobre 2021

Statistiques au 15 octobre 2021

41 permanences se sont tenues dans les locaux des mairies d'Auchel, Carvin, Vimy et Avion entre février et la 1ère quinzaine d'octobre 2021. 358 demandes de rendez-vous ont été effectuées auprès des agents d'accueil des municipalités.

A l'issue des contre-appels, 206 entretiens avec les agents des SIP ont été organisés.

Les permanences de Carvin rencontrent le plus de succès : 35 permanences sur la période pour 181 rendez-vous effectifs. 80 demandes ayant été formulées au cours du mois de mai 2021, les possibilités d'adaptation du dispositif prévues dans la convention avec la commune ont été mises en oeuvre et les permanences se sont tenues à raison de demijournées par semaine les mardi et jeudi.

A noter que le recours au contre-appel est peu utilisé par le SIP d'Hénin Beaumont.

Les motifs principaux de demandes de rendez-vous sont l'assiette de l'IR (60 %), le recouvrement (12 %), les impôts locaux (12 %) et l'aide aux outils en ligne (6 %). Les autres motifs couvrant 10 % des motifs de rendez-vous.

Liste des permanences effectives au 15 octobre 2021

<b>Date d'entrée en vigueur de la convention</b>	<b>Lieu de la permanence</b>	<b>SIP en charge de l'accueil de proximité</b>	<b>Modalités</b>
02/02/2021	AUCHEL	LILLERS	le mardi matin de 9h à 12h sur rendez-vous
02/02/2021	CARVIN	HENIN-BEAUMONT	le mardi matin de 9h à 12h sur rendez-vous
19/02/2021	VIMY	LENS	le vendredi après-midi de 14h à 17h sur rendez-vous
25/03/2021	BULLY LES MINES	LENS	le jeudi matin de 9h à 12h sur rendez-vous
10/09/2021	AVION	LENS	le 2ème vendredi du mois matin de 9h à 12h sur rendez-vous
16/09/2021	ROUVROY	LENS	le jeudi après-midi de 14h à 17h sur rendez-vous
30/09/2021	DOUVRIN	BETHUNE	le jeudi matin de 9h à 12h sur rendez-vous
30/09/2021	HERSIN-COUPIGNY	BRUAY	le mercredi matin de 9h à 12h sur rendez-vous
01/10/2021	BEUVRY	BETHUNE	le vendredi après-midi de 14h à 17h sur rendez-vous
11/10/2021	LAVENTIE	BETHUNE	le lundi après-midi de 14h à 17h sur rendez-vous

lieu de la permanence	nombre de permanences organisées	Nbre demandes de rdv	Nbre de contre appels	Nbre usagers reçus	Aide aux outils en ligne	Asiette IR	Recouvrement impots	Demande PAS	Impots locaux	Sujet SPL	Autres motifs
Auchel	4	36	19	18	12	20	0	0	2	0	2
Bully	0	51	51	0	0	43	3	2	3	0	0
Carvin	35	186	5	181	6	124	24	5	16	0	11
Vimy	1	35	35	2	3	17	10	2	1	0	2
Avion	1	10	10	5	0	6	0	0	2	0	2
Rouvroy	0	16	16	0	0	5	2	0	9	0	0
Hersin-C	0	3	3	0	0	0	2	0	0	0	1
Beuvry	0	3	3	0	0	0	0	0	2	0	1
Douvrin	0	18	18	0	0	4	2	1	9	0	2
Laventie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>358</b>	<b>160</b>	<b>206</b>	<b>21</b>	<b>219</b>	<b>43</b>	<b>10</b>	<b>44</b>	<b>0</b>	<b>21</b>

Nota :

Carvin : le maire incite les usagers à se rendre aux permanences, le chef de service préfère assurer une permanence lors des pics

Laventie:se dote d'un France service dans les locaux de la mairie (avec les coordonnées mail et tel d'un agent DGFIP) + 1 permanence durant les périodes d'échéance

## Déploiement du projet Voxusagers à la DGFIP

Objectif : donner aux usagers la possibilité de s'exprimer

le périmètre de déploiement est limité aux SIP

fonctionnement :

Le circuit d'une expérience postée sur Voxusagers comprend plusieurs étapes :

- l'utilisateur raconte son expérience,
- la DITP reçoit l'expérience, la modère si besoin puis la publie sur le site,
- l'expérience relatée par l'utilisateur est transmise au service concerné,
- l'administration répond à l'utilisateur en ligne et la réponse est publiée sur le site, l'utilisateur est informé,
- l'administration prend en compte cette expérience et initie, s'il y a lieu, une action d'amélioration de la qualité de service

Avant d'être publiées, les expériences déposées par les usagers sont « modérées », car elles doivent obéir à certaines règles : pas de propos injurieux, anonymisation des usagers comme des agents, pas de propos généraux ou politiques, pas de mise en cause individuelle des agents, uniquement des expériences précises et vécues, pas de réclamation individuelle sur le traitement de son dossier.

Une fois modérées et publiées, les expériences sont attribuées à l'administration concernée pour qu'une réponse soit apportée. La réponse à l'utilisateur est un aspect fondamental de Voxusagers. Elle est la garantie pour l'utilisateur que l'administration est à son écoute et qu'elle tient compte de son témoignage.

.L'analyse des histoires publiées doit permettre l'amélioration continue du service rendu aux usagers.

En effet, dans certains cas, les faits relatés par les usagers peuvent être révélateurs de problèmes récurrents de qualité de service. Ils constituent donc un indicateur utile pour les responsables des services.

Le calendrier est progressif :

- dans un premier temps, le dispositif Voxusagers est déployé dans les départements des délégations Centre-Est et Sud-Pyrénées à la fin du premier semestre 2021, donnant lieu à un bilan d'étape : 44 expériences ont été reçues par les départements à début octobre 2021, ce qui confirme une volumétrie contenue des expériences,
- dans un deuxième temps, le dispositif est généralisé à toutes les directions au cours du second semestre 2021.

Une documentation (modes opératoires,...) accompagnera les services pour le déploiement.

[l'UNSA ne s'attend pas à des compliments !](#)

---

## Questions diverses

---

[Centre de contact de Lens : la direction a-t-elle entamé des discussions avec la municipalité pour l'obtention de facilités de parking à proximité ?](#)

Non. Le maire de Lens a été contacté et est hostile à accorder des facilités de stationnement car il les a refusées au personnel de l'agglo qui est à l'étage du dessous. Il estime qu'il dépense suffisamment d'argent pour la mobilité (transport en commun....).

Cependant, la facilité des collègues à atteindre le centre est toujours l'objet de réflexions.

Le garage à vélos est situé à l'arrière et il faut un badge pour ouvrir le portail. Un petit portillon piéton sera éventuellement ajouté à l'arrière pour que les gens qui viennent à vélo puissent mettre leur vélo directement dans le local (discussion avec la CALL).

Si la CALL pose un portail, la DDFIP mettra des racks pour les vélos

l'UNSA a levé le problème d'insécurité sur le chemin du parking Bollaert :

l'accès le plus court (10 minutes de marche) fait passer dans une zone boisée qui est le point de rendez vous des marginaux, nous comprenons que les collègues ne désirent pas passer par cette voie ; réponse de la direction : il faut prendre un autre chemin !

Nous résumons la position de la direction : dites moi ce dont vous avez besoin et nous vous expliquerons comment vous en passer !

Problème du chauffage au centre de contact : le problème se pose sur un plateau et des radiateurs électriques sont à disposition mais cela ne doit pas perdurer vu le coût de la facture.

La société ne trouve pas la solution pour le moment mais cela est en cours d'étude.

[Quand et comment les agents pourront-ils envoyer leur justificatif de mutuelle pour percevoir le remboursement d'une partie des frais de santé ?](#)

Information sur Ulysse nationale le 15 octobre et on attend une communication de la DG pour pouvoir communiquer.

[Y aura-t-il un PELH dans le 62 ?](#)

Des travaux sur le foncier sont en cours et les conclusions en sont attendues. La création d'un PELH dans le 62 n'a pas été annoncée par le directeur.

[Travaux :](#)

Le 23, plan de prévention à Saint-Pol.

Enlève toutes les cloisons dans la zone à traiter et le recouvrement du sol et les peintures extérieures.

SGC à Calais-Municipale ?      Fin du CT 17H15